

LES DIVERSES RECENSIONS DE LA VIE DE S. PAKHOME

ET LEUR DÉPENDANCE MUTUELLE.

M. Amélineau a publié en 1889, dans le Tome XVII des *Annales du Musée Guimet*, et en 1895, dans le 2^{me} fascicule du Tome IV des *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, des documents coptes et arabes relatifs à l'histoire de S. Pakhôme, le fondateur de la vie cénobitique en Egypte au IV^{me} siècle. Il a en même temps, dans l'introduction à ces publications, exprimé ses vues sur les relations à établir entre ces documents et les diverses biographies du saint que nous connaissons déjà. L'année dernière, M. Grützmacher, estimant que le travail de M. Amélineau avait été fait un peu à la légère, a soumis la question à un nouvel examen dans le premier article de sa monographie *Pachomius und das älteste Klosterleben*, Freiburg i. B. 1896. Le sujet est donc d'actualité. Les conclusions, communes dans les grandes lignes, auxquelles arrivent ces deux auteurs quant à la filiation des diverses sources relatives à la vie de Pakhôme, sont-elles bien fondées ? C'est ce que nous voudrions examiner dans cette étude.

Voici les diverses recensions de l'histoire de Pakhôme que nous possédons maintenant.

a) *Vita Sancti Pachomii, abbalis Tabennensis, auctore graeco incerto, interprete Dionysio Exiguo, abbate Romano* (1). Nous n'avons plus le texte grec qui a servi à Denys le Petit (A).

b) *Vita Sancti Patris nostri Pachomii, ex Simeone Metaphraste*. Lipomanus attribuait cette vie à Métaphraste.

(1) *Vitae Patrum Rosweydi*. Antverpiae, 1515, p. 111 s.

Elle fut traduite en latin par Hervetus et c'est cette traduction qui a été insérée dans les *Vies des Saints* de Surius (1) (B). Le texte grec s'en trouverait à la bibliothèque de Paris (cf. *Cat. Cod. Hagiogr. graec. bibl. nation. Paris.*, p. 47, n. 881, 5.)

c) Βίος τοῦ ἁγίου Παχουμίου. Ce texte grec, qui a été conservé dans 3 manuscrits, l'un de la bibliothèque Laurentienne à Florence, l'autre de la bibliothèque Vaticane à Rome, le troisième de la bibliothèque Ambrosienne à Milan, a été publié par les Bollandistes (2) et traduit en latin par Daniel Cordonus (3) (C).

d) Ἐκ τοῦ βίου τοῦ ἁγίου Παχουμίου (4). Ce n'est pas une vie continue, mais une série de récits séparés sur Pakhôme. Les Bollandistes lui ont donné le titre de *Paralipomena de SS. Pachomio et Theodoro* (P).

Il existe encore à Paris (cf. *Catal. Cod. hagiogr. graec. biblioth. nation. Paris.*, p. 47, n° 881, 4) un manuscrit portant une vie de Pakhôme. Le texte n'en a pas été publié jusqu'ici.

e) Différents fragments thébains d'une vie de Pakhôme traduits par M. Amélineau (5) (T).

f) Une vie de Pakhôme, incomplète elle aussi, en dialecte memphitique (6) (M).

g) Enfin, une vie de Pakhôme en arabe (7) (A^r).

Il y a entre toutes ces recensions de la même vie trop de

(1) De probatis Sanctorum Vitis. Laurentius Surius. Colon. Agripp. 1618. Mensis Maii, p. 194 s.

(2) Acta sanctorum. 1680. Maii T. 3, p. 25*.

(3) Ib. p. 295.

(4) Ib. 51*. Traduction latine, p. 334.

(5) A. D. M. G., T. XVII, p. 295-334, M. M. F. C., IV 2 f., 520-608.

(6) A. D. M. G., XVII, 1-294.

(7) Ib. 337 sq. Il existe une version syriaque de la Vie de Pakhôme (*Acta Martyrum et Sanctorum Syriace* edidit PAULUS BEDJAN, Paris, 1895, T. V, 121-126.) Mais elle est d'une importance secondaire pour l'histoire de Pakhôme. Nous en reparlerons quand nous étudierons P.

Pour les vies A, B, C, P, les chiffres indiqueront les n^{os}. Pour T, M, A^r, ils désignent les pages des volumes où M. Amélineau a publié les textes égyptiens. A. D. M. G. = Annales du Musée Guimet. M. M. F. C. = Mémoires de la Mission Archéol. française au Caire.

conformité pour qu'elles puissent être complètement étrangères les unes aux autres. Quelle est leur parenté ? Telle est la question que nous voudrions résoudre.

Les Bollandistes ne connaissaient pas les vies égyptiennes. Ils sont d'avis (1) que la vie C fut écrite par un moine grec, contemporain de Pakhôme. Le même auteur a plus tard ajouté à son œuvre les récits donnés sous le titre de *Paralipomena*. Se servant de ces 2 ouvrages, des moines ont rédigé dans la suite les vies A et B qui, à la différence de toutes les autres recensions, ne contiennent que l'histoire de Pakhôme lui-même et non celle de ses premiers successeurs.

M. Amélineau pense que la vie de Pakhôme, source unique de toutes les autres vies, a été écrite en dialecte thébain, moins de 20 ans après la mort du saint, entre 360 et 368, ou peut-être même entre 364 et 368, par les frères interprètes qui savaient à la fois le copte et le grec, et qui la rédigèrent en quelque sorte sous la dictée de Théodore, le plus fameux disciple de Pakhôme. Ces moines firent vraisemblablement en même temps une recension grecque de leur ouvrage, en tout conforme au copte, à l'usage des moines qui ne savaient pas cette dernière langue. Mais cette œuvre grecque a complètement disparu. — La vie memphitique qu'il publie est, au jugement de M. Amélineau, une traduction et une abréviation déjà tendancieuse de la recension thébaine. Traduction et abréviation durent être faites dans la 1^{re} moitié du V^e siècle. — Au 13^{me} ou au 14^{me} siècle, d'après le même auteur, a été faite dans la Haute-Egypte et directement sur le thébain, la version arabe qu'il nous communique. — Dans l'entretemps, différents auteurs grecs firent, chacun à leur manière, une analyse de la vie écrite en grec par les moines interprètes de Phebôou, (ou peut-être de la rédaction thébaine elle-même). C'est ainsi que parurent nos vies A et C. Quant aux *Paralipomena* des Bollandistes,

(1) l. c. p. 287.

ils sont l'œuvre d'un copiste, qui, ayant trouvé une autre narration des mêmes faits ou la narration d'autres faits, l'a placée à côté de celle qu'il avait copiée d'abord (vie C). — En résumé, d'après M. Amélineau, la recension thébaine est l'original d'où sont découlées, indépendamment l'une de l'autre et à diverses époques, les autres recensions. C'est l'Arabe qui se rapproche de plus près de cet original.

M. Grützmacher aboutit aux mêmes conclusions que M. Amélineau (1). La première codification de la tradition sur Pakhôme et ses disciples fut écrite en thébain. Sur le thébain, fut faite la version memphitique déjà tendancieuse, et plus tard, vers le 13^{me} siècle, la version arabe qui, de toutes les versions, s'en est tenue le plus fidèlement à la rédaction primitive (2). De là aussi sont dérivées les vies grecques C et P, mais elles ont, bien plus que M et A', corrompu la tradition originale. M. Achelis (*Theol. Literaturz.* 1896, col. 241) a trouvé que le chapitre où le professeur allemand expose ses vues, n'est pas concluant.

Voilà où en est la question. Après une étude sérieuse des documents, nous nous sommes convaincus que MM. Amélineau et Grützmacher n'ont pas saisi la vraie filiation des sources de l'histoire de Pakhôme.

Voulant découvrir quelle est parmi ces sources l'originale, nous montrerons dans un premier paragraphe qu'entre les vies grecques, l'antériorité appartient à C + P. — Deux œuvres étant ainsi exclues, nous nous demanderons ensuite si c'est la vie C ou bien une recension égyptienne qui est la rédaction primitive. — Un troisième paragraphe sera consacré aux rapports des documents coptes et arabe entre eux. — Nous devons dire enfin ce que nous pensons de la composition de P.

(1) Sauf quelques différences de détail.

(2) Cette théorie est acceptée de confiance par M. R. BASSET, *Les Apocryphes éthiopiens*, fasc. VIII, p. 2, Paris, 1896, et par M. O. ZÖCKLER, *Aschese und Mönchtum*, Francfort a. M., 1897, p. 193.

§ 1^{er}. LES VIES A ET B.I. *A dépend de B et n'en est guère qu'un extrait.*

1° *Ces deux vies ne sont pas indépendantes.* Voici trois preuves à l'appui de cette proposition. 1) Pour une si longue période de temps que la vie de Pakhôme, nos deux biographies sont absolument d'accord quant aux faits. Tout ce qui est dans A, se trouve dans B (1), mais B renferme un certain nombre de faits que A ne mentionne pas. 2) L'ordre dans lequel les faits sont rapportés est parfaitement identique (2), et cela souvent dans un enchaînement de récits

(1) Il n'y a qu'une seule exception. B ne rapporte pas les règles qui, d'après A. XXI et XXII, eussent été remises par l'ange à Pakhôme, gravées sur une tablette. Mais, comme l'ont déjà fait remarquer les Bollandistes (l. c. p. 302), A peut très bien avoir emprunté à l'*Historia Lausiaca* ch. XXXVIII l'exposé de ces règles qui ne se trouve ni dans B, ni dans C, ni dans les vies coptes. Il y a même dans le texte A un certain indice d'une ajoute faite postérieurement. C'est au ch. XII que le saint entend d'abord une voix céleste, puis voit un ange qui lui remet la tablette (on pourrait déjà se demander ici pourquoi l'ange n'apparut pas dès le principe, et soupçonner que la mention de cet ange est déjà une ajoute faite à celle de la voix céleste qu'on retrouve seule dans C, T et M. Mais enfin jusqu'ici A est parallèle à B). Or, A ch. XXI, un ange apparaît de nouveau à Pakhôme et lui dit : « Voluntas Domini est ut congreges multitudinem monachorum et juxta regulam quae tibi ostensa est, instituas... ». Et alors, le récit s'interrompant, on lit : « Acceperat enim dudum tabulam in qua erant haec annotata ». Suit le contenu de la tablette, qu'on aurait plutôt attendu au ch. XII. Cette sorte d'incohérence dans l'exposé semble manifester la retouche d'une main plus récente. — M. Grützmacher pense (l. c. p. 8) qu'il faut plutôt faire dériver ce passage de la source copte originale. Il est à noter que ni C, ni T, ni M ne portent la remise de cette tablette, alors pourtant qu'ils exposent les faits au milieu desquels elle eût eu lieu. Seul A^r la renferme. Il est donc très probable qu'à l'époque où fut écrite la vie grecque traduite par Denys, les monuments coptes eux-mêmes n'avaient pas ce récit. Et tout nous porte à considérer la remise d'une règle à Pakhôme par un ange, comme un développement légendaire postérieur. Cf. TILLEMONT. *Mém. pour servir à l'hist. eccl.* T. 7 p. 1209 s.

(2) On peut s'en convaincre par le petit tableau qui suit :

A I-XXXVII = B I-XL

B XL-LVIII ne se trouvent pas dans A

entre lesquels il n'y a aucun lien chronologique. Ainsi, par exemple, nous lisons dans A 17, 18, B 17-20 un certain nombre de tentations auxquelles Pakhôme fut sujet. Rien n'indique qu'elles se soient succédées dans le temps comme elles se suivent dans nos textes. Et pourtant chacune d'elles occupe dans la série exactement la même place dans les deux vies. Même remarque pour l'exposé de diverses guérisons opérées par Pakhôme A 33-38, B 35-39. 3) Enfin l'accord entre les deux recensions se constate fréquemment jusque dans les expressions. Cf. A 3, B 5 — A 4, B 6 — A 6, B 8 — A 10, B 11 — A 23, B 22 — A 40, B 64 etc. (1)

A XXXVIII-XLVI = B LIX-LXXII

B LXXIII-LXXVIII ne se trouvent pas dans A

A XLVII-LI = B LXXIX-LXXXIV

B LXXXV-LXXXVII ne se trouvent pas dans A

A LI-LIV = B LXXXVII CX

A l'intérieur des petites sections ici indiquées, la succession des faits est absolument la même de part et d'autre. Les passages de B qu'on ne lit pas dans A ne sont pas de plus amples développements de choses communes aux deux vies ; ils contiennent de nouveaux faits qui sont d'ailleurs de différentes espèces.

(1) Nous ne pouvons songer à citer ici tous ces passages. Qu'on veuille bien les lire dans les vies elles-mêmes.

Voici quelques exemples :

A 4.

Eodem tempore, Constantino post persecutionem in imperio perdurante, et contra tyrannum Maxentium gerente praelium, praecepta regalia cucurrerunt ut lectissimi quique juvenum ad tirocinii militiam ubique tenerentur ; inter quos et Pachomius annos natus viginti detentus est, *ut ipse postea retulit*. Cumque navi fuisset inter alios ad peregrina transvectus, ad civitatem quamdam vespera urgente delati sunt. Cives ergo loci illius videntes tirones arctius custodiri, et quid illis accidisset edocti, pietate moti sunt et juxta mandatum Christi solatia in maximo moerore positis et necessaria corporis

B 6-7 in.

Cum autem post persecutionem magnus imperasset Constantinus et adversus tyrannum bellum gereret, jussi sunt in aliquibus provinciis plurimi juvenes referri in numerum tyronum, inter quos fuit etiam ipse Pachomius qui, *ut ipse affirmavit*, agebat annum vicesimum. Omnibus ergo uno animo navigantibus cum iis qui ipsos assumpserant militibus, appulerunt in quoddam oppidum Thebarum. Vespere autem, cum cives vidissent eos in satis tuta esse custodia et de eis audivissent viri Christiani et misericordes, attulerunt eis omnia quae erant ad usum necessaria et valde eis magnum prae-

Or, nul ne pensera qu'il puisse se faire que deux auteurs parfaitement étrangers l'un à l'autre aillent, par un simple hasard, dans un grand ensemble de faits accomplis durant une longue période de temps, choisir précisément les mêmes

attulerunt. Tunc Pachomius, animadvertens quod ab eis factum est, et nimis admirans, ab his qui simul aderant inquit qui sint viri isti, sic erga misericordiam atque humilitatem prompti ac faciles : audivitque christianos esse qui circa omnes, et maxime peregrinantes, impenderent prona liberalitatis officia. Sciscitabatur autem quid ipsa sibi velit appellatio nominis christiani : dictumque est ei et homines esse pios, et verac cultores religionis, credentes in nomine Jesu Christi filii Dei vivi unigeniti, cunctisque pro viribus beneficientes, et sperantes a Deo retributionem bonorum operum in futura vita percipere. Haec audiens, Pachomius corde compunctus est : et illustratus divino lumine, christianorum miratus est fidem : atque divini timoris igne succensus, paululum praesentium conspectibus sese subtraxit et ad coelum manus elevans, ait : « Omnipotens Deus, qui fecisti coelum et terram, si respiciens respexeris ad preceam meam, et sancti tui nominis mihi veram contuleris perfectamque regulam, atque ab hac me compede mocroris exemeris, servitio tuo me tradam cunctis diebus vitae meae, et spreto saeculo, jugiter tibi adhaerebo ». Quae cum orasset, ad suos reversus est comites : et die sequenti de civitate illa profecti sunt. Cumque diversa loca navigio circumirent, si quando Pachomium voluptas corporis et mundana titillasset illecebra, nimis aversabatur, sponsionis suae memor qua se Domino servitutum esse deberat. Nam divina gratia suffra-

buere solatium, cum essent in maxima afflictione. Ego vero cum vidissem, inquit, quod ab eis factum fuerat, et hoc valde essem miratus, didici ab eis qui una mecum erant, Christianos erga omnes quidem, praecipue autem erga hospites, esse benignos et misericordes. Rogante me autem, inquit, quidnam esset appellatio Christianorum, dicebant : « Sunt homines pii et Deum colentes, credentes in nomen unigeniti filii Dei sui Jesu Christi, et omnibus beneficientes ; sperant ab eo mercedem remunerationis ». Ipsi autem haec ei dicentibus, mente illuminatus et fidem Christianorum admiratus, et metu Dei corde inflammatus et spiritu exultans, cum parum secessisset et apud se fuisset, manus suas in coelum extendit et dixit : « Domine Deus, qui fecisti coelum et terram, si respiciens respexeris humilitatem meam et mihi tuae divinitatis dederis cognitionem et me liberaveris ex hac afflictione, tibi serviam omnes dies vitae meae et convenienter tuis praeceptis vitam instituum ».

VII. — Cum ergo esset precatus et sic Deo esset pollicitus, uno die postea egressus e custodia cum iis qui cum ipso erant et navem ingressus, navigavit ex illo oppido. Interea autem dum in aliena regione versaretur, si quando eum carnis voluptates, aut rerum aliquarum mundanarum vexarent cupiditates, valde aversabatur, precum memor, per quas mente illuminatus Christum fuit professus et ejus qui in ipsum extitit divinae gratiae adventus. Valde autem amabat

points pour les insérer dans leurs récits, les disposent d'après la même ordonnance, quoique celle-ci dépende souvent uniquement de leur libre volonté, et enfin les racontent dans

gante, jam ab annis puerilibus, amator castitatem vel ab incunte aetate. extiterat castitatis.

A 6-7 in.

Audivit autem quemdam anachoretam, cui nomen erat Palaemon, intra eremi secreta Domino servientem : ad quem confestim, cum eo cupiens habitare, perrexit et pulsans ostium cellulae ejus, precabatur ingressum. Cui senex *aliquantulum patefaciens ostium*, dixit : « Quid vis ? aut quem quaeris ? » Erat enim severo adspectu, propter quod multo tempore solitarius vitam rigidae conversationis exegerat. Respondens autem Pachomius, ait : « Deus me misit ad te, ut monachus fiam ». Cui senior : « Non potes hic, inquit, monachus fieri ; non enim parva res agitur, si veri monachi conversatio casta pensetur : nam plures huc dudum venientes, affecti taedio, perseverantiae non tenuere virtutem ». Et Pachomius : « Non sunt, inquit, aequales omnium mores ; idecirco precor ut me digneris excipere, et processu temporis tam voluntatem meam quam possibilitatem plenius approbabis ». Et senior ait : « Jam tibi praefatus sum quod hic fieri monachus nullo modo possis. Perge magis ad aliud monasterium et cum tantisper ibidem continentiae operam dederis, tunc ad me regredere teque sine mora suscipiam. Verumtamen, adverte quod dico. Ego hic, fili, satis frugaliter vivo. Nam nimis ardua et durissima conversatione me castigo, nullius rei ciborum utens, nisi tantum panis et salis. Oleo autem et vino in totum prorsus abstineo. Vigilo dimidium noctis : quod spatium

B 8.

Cum autem ei fuisset indicatus anachoreta quidam, nomine Palamon, qui seorsum habitabat, accessit ad eum, volens esse cum eo. Cumque pervenisset usque ad ejus cellam, quae erat propinqua solitudini, coepit pulsare ostium. Is autem, *ostio aperto*, dixit ei : « Quid vis ? et quem quaeris ? » Eo enim quod solus exerceretur, erat senex austerior. Respondens autem ei, dixit Pachomius : « Deus me misit ad te ut me facias monachum ». Dicit ei senex : « Non potes fieri monachus. Non est enim parva res monachi officium. Quocirca cum huc multi venissent, ii claudicarunt neque sustinuerunt ». Dicit ei Pachomius : « Non sunt omnium hominum similes sententiae. Suscipe me et tempus te reddet certiores ». Dixit vero ei senex : « Dixi te non posse. Vade in aliquem alium locum et te exerce aliquanto tempore. Deinde sic accedes, et ego te accipiam. Etenim ego hic dego, me duriter exercens, nec Dei gratia aliquo alio vescor, nisi pane et sale. Ab oleo autem et vino omnino abstineo. Et dimidium noctis vigilans, perago preces et meditationem Dei eloquiorum, et nunquam etiam totam noctem ». Haec cum audisset Pachomius et propter verborum gravitatem *eum esset reveritus, non secus atque magistrum novus discipulus*, majore fuit promptitudine et alacritate animi divina gratia confirmatus. Cumque proposuisset animo omnem laborem ferre fortiter,

les mêmes termes (1). Du triple accord que nous avons signalé, nous avons donc le droit de conclure que les vies A et B sont apparentées l'une à l'autre.

vel in oratione solenni vel in meditatione divinae lectionis insumo : interdum quoque totam noctem duco pervigilem. » Haec autem audiens Pachomius expavit, *ut solent pueri magis terrorum reveri praesentiam* : sed gratia Domini roboratus, omnem hunc laborem tolerare proposuit, senique respondit : « Credo in Domino Jesu Christo, qui mihi fortitudinem patientiamque praestabit, ut dignus efficiar, tuis adjutus precibus, in sancta conversatione per omnia vitae meae curricula permanere ».

VII. Tunc sanctus Palaemon spiritalibus oculis intuens Pachomii fidem, tandem patefecit aditum : eumque suscipiens, habitu monachi consecravit. Morabantur ergo simul, abstinentiae atque precibus operam dantes. Texebant quoque cilicia et laborabant manibus suis, *juxta beatum apostolum*, non solum pro sua refectioe vel requie, sed ut haberent unde tribuerent necessitatem patientibus.

Comparez encore A 40 B 64. Voici comment des deux côtés le récit se termine :

A.

Haec autem retulimus duabus ex causis, primum volentes ostendere beatum senem nimium fuisse perspicacissimum gratiamque possedisse prophetiam ac longe posita intellectualibus oculis praevidisse, deinde ut tales semper imitantes, malorum consortia sollicite servaremus. Et de his quidem nobis haecenus dicta sufficiant.

B.

Ego autem haec narraui, duo simul volens ostendere, et quod erat vir vi perspicendi praeditus et habebat donum prophetiae et quaecumque procul fiebant praevidebat purissimo mentis oculo et quod oportet nos semper imitari ea quae sunt bona et honesta et procul abesse a noxiis. Et haec quidem haecenus.

Ces trois exemples suffisent à montrer que l'accord existe jusque dans les propositions les plus insignifiantes et qui ne relèvent que de l'invention de l'auteur, sans être dictées par l'objet.

(1) Cf. ERNST BERNHEIM, *Lehrbuch der Historischen Methode*, Leipzig, 1889, p. 276-280.

2° *On ne saurait rendre compte de la parenté de ces deux documents en disant que tous deux dérivent directement d'une source commune.*

1) Sans doute, tous les faits qu'on trouve dans A et B, se retrouvent dans d'autres sources. Mais ils y sont souvent placés dans un autre ordre. Dès lors, si A et B avaient utilisé indépendamment l'un de l'autre un même document, comment expliquerait-on qu'ils auraient disposé dans la même suite des faits qu'ils y eussent rencontrés séparés et que rien d'ailleurs ne réunit entre eux ? Ainsi, la suite des faits dans A 38 à 42 est la même que dans B 59 à 66. Elle est au contraire différente et dans C et dans A^r, qui ont les mêmes récits.

2) Comment expliquerait-on encore que A n'aurait pris dans ses sources aucun des faits omis par B, alors que bien de ces faits regardent Pakhôme dont A décrit la vie et ne manquent pas d'intérêt, et de même que B aurait jugé digne d'être rapporté tout ce que A considérerait comme tel ? Deux auteurs éclectiques (1) placés devant un nombre considérable d'événements ne feront jamais, semble-t-il, le même choix, s'il n'y a entre eux quelque entente.

3) Enfin, il arrive souvent que A et B s'écartent exactement de la même façon, pour la forme et pour les détails, des récits des autres sources. Si leurs auteurs avaient travaillé indépendamment sur un même document, ils s'en seraient parfois éloignés l'un d'une manière, l'autre d'une autre. *Ex. :*

A 3, B 5, C 2, M 2-3, A^r 340-42. A et B omettent de même un 3^{me} fait qui se lit dans M et A^r ; relient de même deux récits qui se trouvent séparés dans ces vies ; omettent de même une réflexion morale de Pakhôme sur les événements en question donnée par C, M et A^r ; et enfin ajoutent de même une notice sur l'éducation de Pakhôme qui ne se lit pas ailleurs.

A 6, B 8, C 4, M 11, A^r 347. Tandis que dans M et A

(1) Nos deux auteurs le sont bien. Cf. A 2, 54 ; B 12, 90.

Palamon répond de sa fenêtre, et dans C *ἔκωθεν*, dans A et B, il le fait en entrouvrant sa porte. De plus, le colloque entre Pakhôme et Palamon est identique dans A et dans B, différent dans les autres biographies.

Voyez encore A 40, B 64, A^r 608, P 13 et A 19, B 20.

En voilà assez, pensons-nous, pour établir que la parenté de A et de B n'est pas en ligne collatérale. Elle doit donc être en ligne directe. Ou bien A a puisé dans B, ou bien B a puisé dans A. Nous soutenons que

3° *C'est A qui s'est servi de B.*

Les Bollandistes (l. c.) ne semblent pas admettre ce point. Au moins, ne s'expliquent-ils pas clairement « *Priora duo opera (C et P) passim in manibus monachorum fuerunt : quorum aliqui solius S. Pachomii historiam ex eis in unum unius historiae contextum collegerunt non uno modo* ». Ils n'en disent pas plus sur cette question.

Voici nos arguments 1) D'abord B est beaucoup plus complet que A. Dès lors, a priori, il est plus vraisemblable qu'il n'a pas utilisé A (1). B a certainement consulté des documents plus riches que A pour y trouver les faits que A ignore. Pourquoi donc se serait-il fait dépendant de cette dernière vie, au point de la copier presque mot à mot dans les passages qu'elle offrait de communs avec les autres ? Si l'auteur de B avait eu A entre les mains, puisqu'il se serait servi sans aucun doute d'autres sources pour parfaire A, il eût vraisemblablement dû parfaire aussi d'après ces autres sources, les récits qu'il rencontrait en même temps dans A. Et ainsi cet accord dans les termes et les menus détails entre A et B n'eût plus existé. — Si au contraire A a fait un extrait de B, on comprend qu'il en ait gardé les expressions et l'ordonnance.

2) D'ailleurs, si B s'était servi de A, comme B rapporte bon nombre de faits passés sous silence par A, il faudrait dire qu'il a voulu compléter cet ouvrage. Cela ne répond pas bien

(1) Cf. Bernheim, l. c., p. 285.

au témoignage de son auteur qui, plusieurs fois, s'offre comme un abrégiateur, comme un homme qui ne veut raconter qu'un certain nombre des évènements qu'il pourrait dire. Cf. B 12,60.

3) Si nous en venons à l'examen même des textes, nous aboutirons à la même conclusion.

a) A 22 donne tout au long la règle qu'un ange aurait remise à Pakhôme. B la passe sous silence. Si B eût été rédigé d'après A, eût-il omis une pièce si importante pour l'histoire de son héros ? Notez que B paraît s'occuper tout autant que A des institutions cénobitiques. Cf. v. g. B 43 qui manque dans A. Rappelons ici que par l'examen du texte même de A 21 on constate que l'exposé de la règle de Pakhôme en cet endroit est une ajoute et manifeste par conséquent la postériorité de A vis-à-vis de B.

b) Souvent A donne l'explication de termes égyptiens que B n'explique point. Cf. A 14. *Lebiton autem linea vestis erat, instar colobii etc.* 29. *Undecimo die mensis Tibi, id est octavo Idus Januarii.* Si B avait trouvé ces explications dans sa source, pourquoi les eût-il omises, puisqu'il est destiné lui aussi à des grecs ? A se manifeste par là comme un document plus récent.

c) Comparez B 28, 29 et A 28. Les deux textes sont absolument parallèles, jusque dans les détails. Une seule différence : A a de plus que B une remarque deux fois répétée sur l'identité de la règle des hommes et des femmes : *Exceptis enim melotis quas foeminae non habent, omnis institutionis earum forma monachis probabatur esse consimilis.* Et un peu plus loin : *Una vero regula tam virorum quam foeminarum hodieque perdurat nisi quod foeminae, ut diximus, melotis minime utuntur.* Or, cette remarque brise le récit dans A et ainsi a l'air d'une ajoute. Le texte qui la porte n'est donc pas primitif. (Il est bon de noter que cette remarque se retrouve dans l'*Historia Lausiaca* c. 39, ce qui confirme l'hypothèse que nous avons faite plus haut, que A aurait emprunté à Pallade cette règle de Pakhôme).

d) A 47 l'enfant qui apprend à Pakhôme la manière de tresser sa natte, est dit *puer qui constitutus erat ad obsequium ejus qui septimanam faciebat*. B, comme toutes les autres vies, fait simplement de cet enfant le semainier. A aura trouvé cette donnée peu probable et l'aura corrigée.

Concluons : Si A et B sont apparentés, A s'offre comme une recension postérieure à B et dérivée de cette vie (1).

II. B dérive de C et de P.

Nous suivrons pour l'établir la même marche que pour le point précédent.

1^{re}) Ces vies sont apparentées. En effet,

1) Dans l'ensemble considérable des événements de la vie de Pakhôme, elles ont recueilli les mêmes faits. Tout ce que B rapporte, se trouve dans C ou dans P (2).

2) Ces mêmes faits, elles les exposent de la même manière et souvent dans les mêmes termes.

Comparez p. e. B 10, C 5 ; B 11, 12, C 6 ; B 15, 16 *in.* (3), C 10, 11 ; B 21, 22, C 16, 17 ; B 51, C 40 *in.* et *f.* ; B 84 *c.*, C 64 *f.*

Item, B 68, P. 7 ; B 44, 45, P 28-31 ; B 87, P 35, 36.

Il nous faut citer quelques-uns de ces passages.

B, 11-12.

C, 6.

Haec videns et audiens Pachomius, μάλλον δὲ εἰς φόβον προκοπεῖς βλέπων

(1) On sait que M. Ehrhard vient de retrouver la collection métaphrastique. B. que Lipomanus et Surius attribuaient à l'hagiographe byzantin, ne fait pas partie de son œuvre.

(2) Les passages de peu d'importance qui sont dans B et qu'on ne retrouve pas absolument identiques dans C-P peuvent parfaitement avoir été ajoutés par l'auteur de B proprio motu, sans qu'il ait dû les trouver dans sa source. Ce sont simplement des détails qui parfont le récit, des traits pris à des récits parallèles.

(3) Quand un n° de A, B, C ou P comprend plusieurs récits, nous désignons le commencement du n° par *in.*, le milieu par *c.*, et la fin par *f.*

magis ac magis studuit cor suum, ut scriptum est, conservare in exercitatione et omni custodia, adeo ut bonus senex (Palamon) eum admiraretur. Non solum enim manifestam et quam de more habebat intensam exercitationem prompto et alacri animo peragebat : sed studebat etiam conscientiam Dei legi convenienter semper habere puram, exspectans magnam sibi spem esse in coelis repositam. Neque enim legens, aut etiam memoriter recitans divina eloquia, id inconsiderate ac temere faciebat : sed unumquodque praeceptum diligenter et accurate perscrutans, idque, ut Dei convenit majestati, proferens, ac crescens quotidie virtutibus, decertabat humilitate et mansuetudine, et in Deum et in omnes charitate vel maxime insignis, si ullus alius. *Hacc autem et multa alia nos cognovimus ut qui ab antiquis patribus qui longo tempore sunt cum eis versuti, audierimus. Saepe enim quaedam eis exponerebat post divinas lectiones ad aedificationem et eorum utilitatem. Quae quidem cum sint multa, non potuimus mandare literis propter nostram imbecillitatem. Neque enim sumus idonei narrandis tot et talibus rebus praeclare gestis.* XII. Circa illum autem montem erat solitudo plena spinis. Cum itaque saepe mitteretur ad ligna colligenda, essetque nudis pedibus, ei dolebant pedes, eos stimulis saepe penetrantibus. Sustinebat vero latus, memor clavorum qui confixi fuerant in manibus et pedibus Domini. Amplectebatur autem secesum et lubentius versabatur in solitudinibus perseverans in precibus et Deum rogans ut liberaretur, ipse et omnes homines, ab omni fraude inimici. Sic autem hic vir pius semper lubenter versabatur in illa solitudine.

ταῦτα ὁ Παχόμιος, προσετίθει πάσῃ ψυλακῇ τηρεῖν τὴν καρδίαν αὐτοῦ, ὡς γέγραπται· ὥστε τὴν ἀγαθὴν γέροντα θαυμάσαι αὐτὸν, ὅτι οὐ μόνον τὴν ψανερὰν σύντηνον ἀσκησιν ὑπέμεινεν προθύμως, ἀλλὰ καὶ τὸ συνειδὸς ἐσπούδασεν πρὸς τὸν νόμον τοῦ Θεοῦ τέλει· ὡς κατὰ τὴν ἐκκλησίαν τὴν μεζόναν ἐν οὐρανοῖς ἐλπίζα. Καὶ ἀρχόμενος ἀναγινώσκειν ἡ μελετᾶν τοὺς λόγους τοῦ Θεοῦ αὐτὸ στῆθος, οὐκ ἀπλῶς ἢ ὡς οἱ πολλοί, ἀλλὰ κατ' ἐκαστον, ἐξηγωνίζετο τὰ πάντα ἐν αὐτῷ κατέχειν, ταπεινοφροσύνη, καὶ περὶ τῆς, καὶ ἀληθείας, ὡς λέγει ὁ Κύριος· Μάθετε ἀπ' ἐμοῦ, ὅτι πραὸς εἰμι καὶ ταπεινὸς τῇ καρδίᾳ. Ταῦτα δ' ἐγνώμεν παρὰ τῶν ἀρχαίων Πατρῶν συναναστραφέντων αὐτῷ χρόνον ἱκανόν· ἐξηγεῖτο γὰρ αὐτοῖς καὶ ταῦτα πολλάκις μετὰ τὰ εἰρημένα τῶν θεῶν γραφῶν, οὐκ ἂν δὲ θυμῷ θεῶν ἡκούσαμεν τὸ πλεῖστον γράψαι, ἀλλ' ἀπὸ μέρους. Περὶ δὲ τὸ ὅρος ἐκείνο ἔρημος ἦν ἀκανθῶν πλήρης· καὶ πεμπόμενος πολλάκις ξύλα ἀναλέξει ἢ κομίζειν ἀνυποδραστὸς πρὸς χρόνον τοὺς ποδᾶς αὐτοῦ, θειῶς ἐπὶ ἀπὸ σχολόπων ἐν αὐτοῖς πιεζομένων, καὶ ὑπέμεινεν, μνημονεύων τῶν ἡλίων τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν τοῦ Σωτῆρος· ἐπὶ τοῦ σταυροῦ. "Εθός· δ' ἦν αὐτῷ, μάλλον δ' ἐν ἐρήμῃ, σταθῆναι εἰς εὐχὴν, θεόμενος τῷ θεῷ ζύστασθαι αὐτὸν καὶ πάντας ἀπὸ τῆς δουλοπρεπείας τοῦ ἐχθροῦ καὶ οὕτω θεοφιλῆς τὴν σφοδρία.

Remarquez qu'en cet endroit, les deux auteurs donnent dans les mêmes termes et à la même place une chose tout-à-fait indépendante du récit, l'indication de leurs sources.

B 51.

... venit illuc Paphnutius, frater Theodori, qui ipse quoque petebat fieri monachus. Cum eo autem nollet omnino uti ut fratre (veterem enim hominem nondum plane exuerat) magno afficiebatur dolore Paphnutius et perpetuo flebat. Cum vero hoc magnus intellexisset Pachomius, dixit ei : Bonum est se demittere et accomodare iis qui sunt huiusmodi in principio, o frater. Quomodo enim recenter plantatis arboribus convenit magnum adhibere studium et sollicitudinem, ita etiam ei qui incipit se exercere donec ipse, Dei gratia, actis radicibus, fide fuerit confirmatus. Cum haec audiisset Theodorus, cessit Patri ut ei fuerat constitutum. fratrem in omnibus confirmans. Intelligebat enim ea quae dicebantur.

B 44.

.. dum ipse ingrederetur in monasterium, stabat ficus alta admodum in quam solebant pueri clam ascendentes ex ea sumere fructus et comedere. Cum hoc autem vidisset ille magnus et ei propinquasset, videt spiritum quemdam immundum qui sedebat super ipsam. Cum autem cognovisset hunc esse spiritum gulae et exploratum habuisset hunc esse qui maxime decipiebat juvenes, vocat praedictum fratrem qui erat hortulanus monasterii et dicit ei « Exscinde, frater, hanc ficum. Est enim indecorum eam stare in medio monasterii, propterea quod ea afferat offensionem iis qui cognitione nequaquam sunt stabiliti. » Is autem cum haec audisset, magno dolore est affectus etc.

C 40 f.

Καὶ μετὰ ταῦτα, ἐλθόντος ἀδελφοῦ Θεοδοῦρου γενέσθαι μοναχοῦ, Παφνουτίου τῷ ὀνόματι, οὐκ ἠθέλησεν χρίσασθαι πρὸς αὐτὸν ὡς ἀδελφὸν Θεοδώρου (ἐξεδύσαστο γὰρ τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον ἥδη) καὶ ἐκεῖνου κλαίοντος διὰ τοῦτο, εἶπεν Θεοδώρῳ ὁ ἀββᾶς Παχόμιος· ἀλλή ἐστὶν ἡ συγκατάβασις μετὰ τῶν τοιούτων κατὰ τὴν ἀρχήν, ὡς νεοφύτου δένδρου ἡ πολλὴ ψιλοκαλία καὶ τὸ ποτίζειν ἕως ριζωθῇ τῇ πίστει. Καὶ ἀκούσας Θεόδωρος ἐποίησεν οὕτως.

P 28.

Παραβαλὼν δ' ἐν τῇ μονῇ, τῇ λεγομένῃ Μωνυχίῳσι, εἰσεῖν ἐν αὐτῇ. Ἐν δὲ τῷ μέσῳ τῆς μονῆς ταύτης ὑπῆρχεν συκὴ μεγάλη, ἐν ᾗ συκῇ ἰώθει τινὰς τῶν παιδίων λαθρέως ἀνέναι, καὶ τίλλειν ἑαυτοῖς σύκα καὶ ἐσθλείν· εἰσελθὼν ο' ὁ μέγας καὶ ἐγγίσας τῇ συκῇ ἐκεῖνῃ, ὁρᾷ πνεῦμα ἀκάθαρτον ἐν αὐτῇ, καὶ εὐθέως ἔγνω ὅτι ὁ τῆς γαστριμαργίας ἐστὶ δαίμων· καὶ γινὼς ὁ ἅγιος ὅτι αὐτός ἐστι ὁ ἀπατῶν τὰ παιδία, καλεῖ τὸν κηπουρὸν, καὶ λέγει αὐτῷ· Κόψον τὴν συκὴν ταύτην, ὅτι σκανδαλὸν ἐστὶν τοῖς γνώμην μὴ ἔχουσι ἐδραῖαν, καὶ ὅτι ἀπρὸς πρᾶγμα ἐστὶ εἶναι αὐτὴν ἐν μέσῳ τῆς μονῆς· ὁ δὲ κηπουρὸς ἀκούσας ἔλυτρίθη σφόδρα.

Notez que ce récit ne se lit dans aucune source copte.

B, 87.

Post haec autem *necesse est, antequam finiamus orationem*, meminisse unius viri qui vel omnem hominum laudem superabat, ad aedificationem et utilitatem eorum qui haec legent, nomine Zachaei. Is, post longum tempus exercitationis corpore mutilatus, habebat quidem cellam separatam a fratribus, in sale et pane totam vitam suam transigens. Quotidie autem conficiebat stoream, tantam sustinens contritionem ut saepe dum connecteret funes storearum, manus quae pungebantur sanguinis guttas emitterent et in ipso opere ostenderent viri tolerantiam. Cum ergo esset in tanta imbecillitate corporis, nunquam abfuit a fratrum congregatione, nec interdiu unquam dormiit usque ad suum secessum. Solebat autem noctu, antequam ipse dormiret, apta quaedam dicere memoriter ex Scripturis, et, cum totum corpus suum signasset et Deo dedisset gloriam, sic recumbere : deinde media nocte exspargisci et usque ad mane implere hymnodiam. Cum ejus manus vidisset aliquando frater cruentas propter vehementiam operis, dicit ei : « Frater, cur in operando sic laboras ? et maxime cum tanto morbo vexeris ? Numquid est peccatum tuum otium, et a Deo condemnaberis, si non opereis ? Scit ipso te aegrotare nec ullus sic afflictus opus unquam tetigerit, maxime si non cogatur. Aliis, Deo volente, opem ferimus hospitibus et pauperibus, et tibi proprio nostro et tanto patri non prompto et alacri animi studio serviemus ? » Cum is autem rursus respondisset : « Fieri non potest ut ego non operer » « Si tibi, inquit, sic videtur, unge saltem vespere oleo manus tuas,

P, 35-36.

Ἀναγκάιον δὲ ἐπὶ τοῦτοις πρὸ τοῦ καταπαῦσαι τὸν λόγον, μνημονεύσαντα· ἄλλου τινὸς ἁγίου ἐν τοῖς ἀδελφοῖς, ἃς, ὡς τὴν ἀρετὴν πολιτευσάμενον, ὀλίγα τῶν αὐτοῦ βιωθέντων πρὸς οἰκοδομὴν διηγῆσθαι. Οὗτος ὁ τῆς μακροβίας μνήμης ἀδελφός, κελεφός ὢν τῷ σώματι, ἀφωρισμένον εἶχεν τῶν ἀδελφῶν τὸ κελλίον αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ ἄρτον μόνον πάντα τὸν βίον αὐτοῦ διαιτόμενος· ἐν δὲ κατ' ἐκαστὴν ἐποίει ψαθίον, ὡς πολλὰκις πλέκοντος· αὐτοῦ τὰ σχοινία τὰ προχωροῦντα εἰς τὰ ψαθία, συμβαίνειν ὑπὸ τῶν θροῶν κεντούμενας τὰς χεῖρας αὐτοῦ αἰμάτιστα, ὡς καὶ αὐτὰ τὰ ψαθία ἃ ἐποίει τῷ αἵματι αὐτοῦ μολύνεσθαι· καὶ ἐν τοιαύτῃ ἀσθενείᾳ τυγχάνων, οὐκ ἀπελήφθη ποτὲ τῆς συνάξεως τῶν ἀδελφῶν, ἢ ἐκοιμήθη ἡμέρας ποτὲ, ἕως τῆς ἐξόδου τῆς ζωῆς αὐτοῦ. Ἔθος δὲ ἦν αὐτῷ κατὰ νύκτα, πρὸ τοῦ κοιμηθῆναι αὐτόν, ἐκτιθεῖσιν αὐτόν τινα ἐκ τῶν θείων γραφῶν· καὶ οὕτως ἐκοιμάτο ἕως οὗ ἔκρουσεν εἰς τὴν σύναξιν τὴν νυκτερινήν. Εἰσελθόντος δὲ ποτε ἀδελφοῦ πρὸς αὐτόν, καὶ θεασαμένου τὰς χεῖρας αὐτοῦ ἀπὸ τῶν ψαθίων αἰμαχμέναις, λέγει αὐτῷ· Ἀδελφε, τί κοπιᾷς οὕτως ἐργαζόμενος, ἐν τοιαύτῃ ὑπάρχων νόσῳ; μὴ γὰρ ἐὰν μὴ ἐργάζῃ, ἀργίας ἔγκλημα ἔξεις παρὰ τῷ θεῷ; οἶδεν ὁ Κύριος ὅτι νοσεῖς, καὶ οὐδεὶς οὐδέ ποτε ἔχων τοιαύτην νόσον ἡψατο ἔργου, μάλιστα μηδενός σε ἀναγκάζοντος εἰς τὸ ἔργον. Ἀλλοὺς τρέφομεν ἡμεῖς, ξένους τε καὶ πτωχοὺς, καὶ σοὶ τῷ ἰδίῳ καὶ τηλικούτῳ ἁγίῳ, ἐκ ψυχῆς καὶ μετὰ χαρᾶς πολλῆς οὐκ ὀφείλομεν δουλεύειν; Ἐκείνου δὲ εἰπόντος, ὅτι ἀδύνατόν ἐστι τὸ μὴ ἐργάζεσθαι με, ἔλαγεν αὐτῷ ὁ ἀδελφός· Εἰ οὖν σοὶ δοκεῖ, παρακαλῶ σε καὶ ἄλλαιψ τὰς χεῖράς σου ἐλαίῳ κατ' ὁψὲ, ἵνα μὴ κοπιᾷς. Ἀκούσας δὲ ἡλείψατο τὰς χεῖρας αὐτοῦ, καθὼς εἶπεν αὐτῷ ὁ ἀδελφός· καὶ ἀπαλειφθεῖσαι αἱ χεῖρες αὐτοῦ πλὴον ἐβλάβησαν ὑπὸ τῶν θροῶν κεντούμεναι.

36. Τότε παραγενόμενος ὁ Μέγας ἐπὶ τὸ

ut non tantum defatigeris neve illae ex sanguinis profluvio arescant. » Ille vero persuasus quidem sic fecit, ut fuerat rogatus. A ramis autem punctae manus adeo laesae fuerant, ut non posset amplius ille ferre dolores, quos ex eo sentiebat. Veniens autem in celam Pachomius, cum de dolore audisset, dicit ei : « Existimas, o frater, tibi prodesse oleum ? Quis autem te sic coegit laborare, ut, praetextu operis, in sensili potius olco quam in Deo spem haberes sanitatis ? Num fieri non poterat ut Deus te curaret ? Si ignorat nostras imbecillitates, opus etiam habet ut admoneatur. Num nos despicit habens odio, qui natura est clemens et benignus in homines ? Sed Deus, utilitatem animae aedificans, permittit afflictiones ut fortiter ferentes, ostendamus tolerantiam, ei omnia permittentes : quando scilicet velit et ut velit largiri quietem nobis. » Is autem respondens dicit : « Condona mihi, Pater, et ora pro me ut hoc et omnia peccata mea condonet Christus. » *De eo autem affirmarunt nonnulli*, quod anno integro seipsum luxit, post duos dies cibos sumens.

ἐπισκέψασθαι αὐτόν ἐν τῷ κελίῳ, λέγει αὐτῷ Νομῆσις, Ἀθηνώδωρε, οὐ τὸ ἔλαιόν σε ὠφέλει ; τίς γάρ σε ἰνέγκασεν ἐργάζεσθαι, ἵνα προσάται τοῦ ἔργου τῷ ἔλαιῳ μᾶλλον ἢ τῷ Θεῷ τὰς ἐλπίδας τῆς ὑγείας ἀναθήσῃς ; μή γάρ ἀδύνατον ἦν τῷ Θεῷ θεραπεύσαι σε, ἀλλὰ τὴν ὠφέλειαν τῆς ψυχῆς σου οἰκονομῶν συνεχώρησέν σοι εἶναι ἐν ταύτῃ τῇ ἀσθενείᾳ. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν πρὸς τὸν Μέναν· Ἦμαρτον, ὦ πᾶτερ, καὶ τὸ σφάλμα μου ἐπιγινώσκω· ἀλλ' εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ, παρκαλῶ σε, ἵνα συγχωρήσῃ μοι ὁ Θεὸς τὴν ἁμαρτίαν ταύτην. Καὶ ὡς διεβεβαίουτο οἱ συνόντες αὐτῷ πατέρες, ὅτι ἐνὶ αὐτὸν ὁλόκληρον ἐπέμβει ἐαυτὸν ὑπὲρ τοῦ πράγματος τούτου, καὶ διὰ δύο ἡμῶν ᾤσθην.

2°) *B et C-P n'ont pas pu utiliser indépendamment un document commun.*

1°) S'ils l'avaient fait, comment B n'aurait-il choisi dans ce document que des faits pris aussi par C ou par P ? Si deux auteurs, parfaitement étrangers l'un à l'autre, font un choix parmi de nombreux récits, ils ne s'entendront pas toujours à juger les mêmes points dignes d'être rapportés (1).

2°) Dans l'hypothèse que nous rejetons, il faudrait s'attendre à voir tantôt B et tantôt C se rapprocher davantage de la source commune. Or, quand B et C-P s'écartent des autres vies de Pakhôme, ils le font de la même manière. Ils

(1) C est aussi éclectique. Cf. n° 6.

présentent alors les mêmes différences d'avec les textes coptes ou arabe, ou du moins, toutes les différences que l'on voit dans C-P se rencontrent aussi dans B.

Comparez : C 2 *f.*, 3 ; B 6, 7 ; T 316-17 ; M 5-9 ; A^r 342-45 — C 5 ; B 10 ; M 18-22 ; A^r 353-56 ; C 10, 11 *in.* ; B. 15, 16 *in.* ; A^r 361-3 — C 16-17 ; B 21-22 ; M 30-36 ; A^r 365-78. (Notez spécialement ce passage).

P. 28-31 ; B 44-45 ; A^r 630-31 — P 7 ; B 48 ; A^r 611-12.

3° *Les rapports directs entre B et C-P doivent s'expliquer en se sens que c'est B qui dépend de C-P.* (1)

1) D'abord B porte des traces d'origine plus récente que C.

a) Comparez B 12, 13 et C 7. B porte : *Ex qua ab eo accepta in hodiernum usque diem, vitam instituunt Tabenniositae eundem habitum gestantes* etc. Cette notice qui ne se trouve pas dans C semble trahir un temps déjà éloigné de la vie de Pakhôme. Notez de plus qu'elle pourrait facilement être une ajoute ; nous avons même fait remarquer que la phrase qui la précède (remise d'une tablette à Pakhôme) paraît être telle. Autant d'indices montrant que B a retouché C.

b) Comme l'auteur de C, celui de B dit tenir ses récits des moines contemporains de Pakhôme. En cela, il dit parfaitement vrai, s'il rédige sa vie d'après C qui rapporte le témoignage de ces contemporains. Mais quand l'auteur de C n° 62 assure qu'avant lui l'histoire de Pakhôme n'a pas encore été écrite, l'auteur de B ne le suit plus. De même, cet auteur de B n'affirme nullement avoir connu lui-même ces contemporains du saint, comme le fait l'auteur de C. C'est bien un signe de l'origine plus récente de B.

c) Les noms propres sont plus corrompus dans B que dans

(1) M. Amélineau A. D. M. G. xvii. Intr. p. xx déclare, lui aussi, que l'auteur de C n'a pas pu se servir de A. Il ne parle pas de B qu'il semble parfaitement ignorer. Mais la similitude des deux vies lui eût fait naturellement porter le même jugement sur les rapports de C et de B.

Evidemment B ne dépend pas uniquement de C, puisqu'il renferme bien des récits qui ne se trouvent pas dans cette recension.

C. Cf. p. e. B 22 ; C 17. Ajoutez qu'on trouve dans C et pas dans B l'expression plus ancienne et propre aux moines
 ὁ Πατήρ ἡμῶν Παχόμιος.

2) Passons à la comparaison des textes.

Et d'abord voyons les endroits communs à B et à C.

Nous avons déjà comparé B 22, C 17 ; B 12, 13, C 7 ; B 11, 60, C 62 pour en déduire que B est postérieur à C.

α) C 2 f. 3 ; B 6, 7.

B note avec soin que ces détails sur l'enrôlement de Pakhôme furent donnés par le saint lui-même *ut ipse affirmavit* et il introduit le discours direct dans sa narration. Si C dépendait de B, il n'eût probablement pas supprimé une remarque de nature à appuyer l'historicité du récit (1). On comprend très bien d'autre part que B ait pu l'introduire, quoique ne l'ayant pas lue dans son texte, parce qu'il s'agit d'un fait que le témoignage seul de Pakhôme pouvait renseigner, et que C (6), utilisé par B, affirme tenir les faits de ce genre de la bouche même de Pakhôme.

β) C. 9 f. B 14 f.

Ce que C attribue à d'autres moines *Kαὶ πολλοὶ τῶν ἀρχαίων πατέρων ἐπέβρασαν καὶ αὐτοὶ τὰ αὐτὰ καὶ τὰ ὅμοια τὴν σάρα ταπεινῶσαι καὶ μετὰ ταῦτα ἐποίησαν ἑαυτοῖς καθίσματα ἕκαστος γὰρ αὐτῶν ἤσκαλτο κατὰ δύναντον αὐτῷ μετὰ πίστεως*, B l'attribue à Pakhôme et à son frère dont il s'est agi dans ce qui précède. C n'eût eu aucune raison de changer le texte de B, s'il s'en était servi. B au contraire pouvait trouver peu intéressante cette digression, parce que lui s'occupe uniquement de Pakhôme. D'ailleurs, il a eu ici un oubli, qui montre bien que c'est lui qui a fait le changement. Continuant à transcrire C, il perd de vue qu'il a substitué Pakhôme et son frère à ces moines étrangers dont parlait C, et il copie presque littéralement : « *Unusquisque enim pro viribus se*

(1) Et de fait, A qui dépend de B, quoiqu'il en ait ici retouché l'exposé, a eu soin de conserver cette remarque. C d'ailleurs a autant de soin que B de noter comment il est à même de savoir ce qu'il raconte. Cf. nos 6, 11, 62.

exercebat cum tolerantia et fide perfecta. » Il eût dû dire *uterque* ou *ambo* comme il l'a fait plus haut (1).

γ) Comparez encore B 9, C 31-32. A cet endroit de C, la mention des sources de l'auteur et celle des discours de Pakhôme arrive d'une façon fort naturelle. Dans B, elle apparaît comme une note reprise d'ailleurs et fait recommencer soudain le récit, quand on le croirait bien fini.

δ) B. 76-78, C. 54.

B donne des détails sur la vie du moine ici en question avant sa chute idolatrique, détails que C n'a pas. Il ne les eût pourtant pas omis, s'il se fût servi de B, parce qu'ils ajoutent à l'intérêt du récit et sont tout à la gloire de Pakhôme. Nous en venons toujours à la même conclusion : de ces 2 vies dont l'une dépend certainement de l'autre, ce n'est pas C qui s'est servi de B.

3) Examinons maintenant les passages communs à B et à P.

Entre ces passages, B a souvent introduit un lien que P ne connaît pas. Dès lors, B a fort l'air d'un travail ultérieur fait sur P. Si P avait utilisé B, il n'eût pas eu l'ombre d'une raison de supprimer ce lien.

α) B 44, 45, P 28-31.

D'abord, la conformité parfaite des deux endroits montre manifestement qu'un document dépend de l'autre.

P expose l'ordre donné par Pakhôme au jardinier d'abattre un figuier. Il rapporte ensuite la vie et la mort de ce jardinier, et alors seulement il achève cette histoire du figuier par laquelle il avait commencé. B a trouvé plus naturel de ne pas scinder de la sorte un récit si simple. Il corrige donc et ainsi suppose P. Si P avait employé B, dans quel but eût-il bien pu introduire la division mentionnée ? — Exposant la vie de Jonas, B suit P jusque dans les mots et les incises les plus insignifiantes. Mais, quand l'auteur de P s'offre comme témoin oculaire de ce qu'il rapporte, B s'en écarte « Hunc novo quodam modo *fama est obisse*. *Narrant*

(1) Nous nous fions ici au texte latin, n'ayant pas le grec.

enim fratres etc. » — La tendance de B à mettre de l'ordre dans ses récits, se manifeste à la fin de cette digression sur Jonas : *Sed revertamur ad propositum*. P n'a rien de pareil : il passe, sans rien dire, au fait suivant.

β) B 46, P 32.

Pakhôme place dans son oratoire divers ornements. Puis, y ayant trouvé sujet de vanité, il les fait détériorer.

Ce fait, P ne le relie pas à celui qui précède. Il ne nomme pas le monastère où l'action se serait passée. Mais la nature même du récit insinue qu'il s'agit du monastère où Pakhôme résidait d'habitude, du monastère de Phebôou par conséquent. (Et de fait Ar 632 dit : « Notre père Pakhôme ayant fait placer un autel dans son monastère »). La tendance de B à relier les faits, l'a empêché de le comprendre. Il fait se passer cet événement dans le même monastère où s'est passé le fait précédent. Méprise qui trahit une recension postérieure.

γ) B 47 ; P 12.

B intercale ici un récit qui se trouve plus haut dans P en dehors de tout contexte. Il aura trouvé que cette narration dans laquelle on entend Pakhôme parler de la lutte contre les démons, serait une bonne introduction au passage suivant de P où Pakhôme montre à ses disciples une des ruses de l'ennemi *Inveniuntur enim multae machinae adversarii*. Aussi, fait-il arriver les visiteurs, victimes de cette ruse, pendant que Pakhôme tenait à ses moines le discours dont nous avons parlé *Hacc cum ipse solveret fratribus et inimici bella aperte describeret* etc. De cet enchaînement, pas de trace dans P. Pourquoi l'eût-il fait disparaître ? En présence de deux récits dépendants, dont l'un est bien ordonné, et l'autre pas, nous donnerons la priorité de rédaction au second, tant que nous ne verrons pas de raison qui puisse l'avoir amené à briser l'ordre du premier.

δ) B 47, 48, P 15, 16, 7.

Ici encore, après avoir rapporté les faits mentionnés P 15, 16, B y rattache un autre fait raconté P 7 où, de nouveau, il se

trouve sans lien avec le contexte. Et puis, ce qui est à remarquer, il unit à ce fait *cum illi autem convenissent ad manulucandum* ce qui dans P fait suite à 15 et 16.

Nous ferons observer en terminant, qu'on ne peut pas penser à faire dépendre B dans ces récits directement de A^r ou d'une rédaction thébaine que A^r aurait employée. Il n'y eût pas trouvé cet enchaînement des faits, ni même tous les évènements qu'il rapporte (par ex. l'histoire du figuier de Jonas). D'ailleurs, puisque, nous venons de le voir, P ne peut pas dépendre de B dont en ce cas il eût conservé l'ordre, il faudrait dire que P dépend aussi directement de cette recension égyptienne. Or, nous avons vu que P et B ne peuvent pas avoir puisé indépendamment à une source commune. L'accord qui règne *à peu près*, pour l'ordre des faits, entre B et A^r s'expliquera par les relations entre A^r et P que nous établirons plus loin. Une seule hypothèse reste possible : B dépend de P.

Evidemment, les indices que nous avons signalés, pris un à un, seraient loin d'emporter la conviction. Mais, dans des questions semblables, à la différence des questions philosophiques, la certitude peut parfaitement résulter d'un ensemble d'arguments qui, isolés, ne seraient que probables (1). Nous croyons que la réunion de toutes nos preuves doit suffire à établir notre thèse, à savoir que A dépend de B et que B à son tour dérive de C-P.

Pour confirmer encore cette proposition, disons quelques mots de l'opinion de M. Amélineau et de M. Grützmacher sur nos vies A et B, et des preuves sur lesquelles ils l'appuient.

M. Amélineau nous apprend ce qu'il pense de la vie A, T. XVII A. D. M. G. Intr. x-xix. Jamais, il ne dit un mot de la vie B, comme M. Grützmacher l'a déjà fait observer (2). On comprend, si l'on tient compte des ressemblances si frappantes qui existent entre A et B, quelle influence

(1) Cf. DE SMEDT, *Principes de la critique historique*, p. 67, sq.

(2) l. c. p. 7.

pareille omission doit avoir sur le jugement à porter sur A. Grâce à elle, d'ailleurs, M. Amélineau a pu faire dire aux Bollandistes ce qu'ils n'ont jamais dit, que, comparé à C, A est *rebus strictior, verbis amplior*. A son avis, l'auteur de A a puisé dans l'œuvre copte, et à la p. xx, il ajoute qu'A ne s'est pas servi de C, mais que les deux auteurs ont employé le même ouvrage qu'ils ont analysé, chacun à sa manière. « Ce parallélisme et cet ordre (entre A et C), dit M. Amélineau, ne peuvent guère s'expliquer sans une connaissance du monument indigène. » Il eût fallu dire « sans une parenté avec le monument indigène » et ne pas conclure si vite à une parenté directe et en ligne droite. Car, si cette parenté immédiate peut expliquer les deux phénomènes signalés par M. Amélineau, il en est une foule d'autres auxquels elle répugne. Elle n'expliquera jamais, par exemple, comment les vies grecques, allant glaner indépendamment l'une de l'autre dans les œuvres égyptiennes, y ont toujours recueilli les mêmes faits ; comment B n'a jamais jugé digne de mémoire un récit omis par C et P ; comment, ne prenant pas tous les faits de la vie copte et en intervertissant quelquefois l'ordre, les vies grecques ont ordonné de la même manière les événements qu'elles choisissaient ; comment encore A et B présentent vis-à-vis du copte les différences qu'offrent C et P.

Voilà pourtant la seule preuve qu'allègue M. Amélineau. Tout ce qu'il ajoute p. xii-xix, tend à montrer, une fois supposé que A et B se sont servis de l'œuvre copte, la manière dont ils ont procédé. Les phénomènes relevés, quand ils sont exacts, cadrent très bien avec notre opinion. Mais, comme leur examen regarde plutôt la nature et la valeur historique de A et de B, question qui ne fait pas proprement l'objet de notre présente étude, nous ne voulons point nous y arrêter.

M. Grützmacher (1) rejette le jugement des Bollandistes

(1) l. c. p. 8.

qui font dépendre A et B de C et P. Il n'en donne qu'une raison : c'est que A et B renferment des récits qui ne sont pas dans ces dernières vies. Un seul exemple est apporté à l'appui de cette proposition, la règle que d'après A Pakhôme aurait reçue d'un ange. Nous avons dit que probablement A a emprunté ce récit à Pallade (auquel aussi peut-être, nous le verrons, A^r l'emprunta plus tard). Voyez I, 1^o, 1, n. 1. M. Grützmacher, ayant rejeté la thèse des Bollandistes, a oublié de nous apprendre la sienne sur les sources et la composition de A et de B. Il ne lui reste plus qu'à les faire dépendre du Copte ; mais comment ? Plus loin (1), parlant des rapports des recensions grecques avec la biographie originale copte, il exclut formellement A et B de son examen. Voilà assurément un oubli regrettable.

Les remarques de M. Grützmacher p. 8-11 ne visent pas la filiation des sources, mais tendent à montrer que A et B n'ont pas la même valeur que C et P. Nous n'avons donc pas à les examiner maintenant, quoique plusieurs nous semblent complètement fausses.

Nos arguments gardent donc, pensons-nous, toute leur valeur. B est un excerptum de C + P, dont il n'a pris que la vie de Pakhôme, et en partie seulement. Il semble avoir laissé de côté tous les récits où le saint n'occupait pas toute la scène. A, à son tour, a omis bon nombre de récits de B. Ceux qu'il a pris sont exposés par lui en des termes plus développés. Au moins, les trouvons-nous tels dans la traduction de Denys. Le jugement des Bollandistes (2) est exact : comparé à B, A est *rebus arctior, verbis amplior*.

Le terrain étant maintenant déblayé par l'exclusion de deux vies postérieures, nous espérons montrer dans un prochain article article que C est la rédaction primitive de l'histoire de Pakhôme.

(A continuer).

P. LADEUZE.

(1) p. 16.

(2) l. c. p. 287.